

**KOHNEN**  
134, route d'Arlon  
L-8008 STRASSEN

Tél. **26 31 33 15**  
Fax 26 31 33 16  
[strassen@kohnen.lu](mailto:strassen@kohnen.lu)

**KOHNEN**  
26-30, avenue J.-F. Kennedy  
L-9053 ETTTELBRUCK

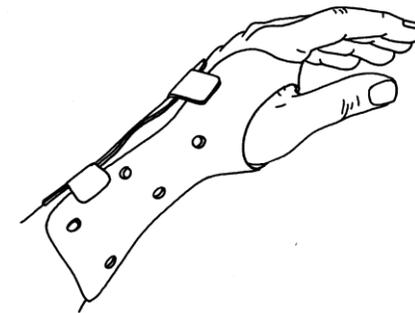
Tél. **81 62 02**  
Fax 81 14 77  
[ettelbruck@kohnen.lu](mailto:ettelbruck@kohnen.lu)

**INSTITUT KOHNEN**  
3, rue des Bains  
L-1212 LUXEMBOURG

Tél. **22 38 08**  
Fax 46 92 82  
[institut@kohnen.lu](mailto:institut@kohnen.lu)

## NOTICE D'UTILISATION

### ORTHESE DE MEMBRE SUPERIEUR



*Vous venez de bénéficier d'un appareil orthopédique, dispositif médical sur mesure. Afin de vous garantir un confort maximal, merci de lire attentivement cette notice. Votre appareil a été fabriqué par un professionnel agréé, selon la prescription de votre médecin.*

*Sa confection a été réalisée à vos mesures, et il ne peut être utilisé que par vous-même. Les instructions concernant le port et l'utilisation de votre appareillage sont définies par votre médecin prescripteur : il faut les respecter strictement. Le numéro de l'appareil et la date de fabrication sont indiqués sur l'appareil.*

*Protection des données : Pour connaître le détail de la Politique de Protection des données mise en œuvre au sein du groupe Proteor, toutes demandes doivent être adressées au Délégué à la Protection des Données : [contact@kohnen.lu](mailto:contact@kohnen.lu)*

## **DESCRIPTION, PERFORMANCE ET DESTINATION DU DISPOSITIF :**

Les orthèses de membre supérieur sur mesure sont amovibles et en matériaux thermoformables.

## **CONDITIONS NORMALES DE MISE EN PLACE :**

- Défaire toutes les sangles avant mise en place.
- Positionner selon les préconisations données par l'ortho-prothésiste
- Pré-serrer les sangles.
- Puis serrer une deuxième fois selon le maintien désiré.

## **CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION :**

L'orthèse de membre supérieur peut être portée le jour et / ou la nuit selon l'indication du médecin spécialiste.

- Elle peut se porter à même la peau ou sur une interface tissu.
- L'orthèse a été réalisée en fonction de votre morphologie et de l'activité que vous avez indiquée. Essayer de conserver un poids stable. Avant de pratiquer des activités susceptibles de contraintes élevées, consulter l'orthoprothésiste habituel pour savoir si cela est possible.
- Ne pas aller dans l'eau avec cet appareillage.

## **CONDITIONS D'ENTRETIEN :**

La peau devra être surveillée chaque jour. Une toilette quotidienne est nécessaire.

L'orthèse de membre supérieur doit être nettoyée régulièrement à l'aide d'une éponge ou d'un linge à l'eau savonneuse. Bien rincer et essuyer.

Si l'orthèse comporte :

- De la peau de chamois : talquez ou se brossez.
- Des éléments en tissu amovibles : lavage en machine à 30 degrés maximum

Elle ne doit pas être complètement immergée dans l'eau.

Il ne faut pas la laisser à portée des animaux domestiques (chat, hamster,...).

## **CONDITIONS DE STOCKAGE/ELIMINATION :**

L'orthèse de membre supérieur doit être placée dans un lieu à température ambiante et non près d'une forte source de chaleur.

- Ne jamais laisser une orthèse derrière une vitre ou un pare-brise de voiture. Le rayonnement solaire peut provoquer de fortes élévations de température et engendrer une déformation de l'orthèse.

Votre appareillage peut être éliminé selon la législation en vigueur.

## **EFFETS SECONDAIRES :**

Réactions cutanées possibles, rougeurs, irritations...

Si les troubles persistent, consulter son médecin et/ou son orthoprothésiste.

En cas de transpiration excessive, enfiler un linge entre la peau et l'orthèse.

En cas d'apparition de boutons, bien nettoyer l'orthèse, bien laisser sécher pour éliminer les éventuelles bactéries. Si cela persiste, contacter votre orthésiste.

## **CONTRÔLES :**

Contrôler les coussins et les sangles. En cas d'usure, ils devront être changés.

Après livraison de l'orthèse, revoir le médecin responsable de l'appareillage, le cas échéant en présence de l'orthoprothésiste.

Rester en contact de façon régulière avec le médecin responsable de l'appareillage et/ou l'orthoprothésiste pour contrôler, pendant la durée du traitement, l'adaptation de l'orthèse.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif doit être notifié à votre orthoprothésiste et aux autorités compétentes relatives aux dispositifs médicaux.